



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Avenir des relations entre la France et le Royaume-Uni

Question au Gouvernement n° 3772

### Texte de la question

#### AVENIR DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE ROYAUME-UNI

**M. le président.** La parole est à M. Alexandre Holroyd.

**M. Alexandre Holroyd.** Monsieur le ministre chargé des affaires européennes, il aura fallu près d'une demi-décennie d'âpres négociations pour conclure les termes de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Au terme de ces négociations, et malgré les regrets qu'on peut avoir quant à la décision initiale du peuple britannique, nous pouvons nous féliciter : nos intérêts européens et nationaux ont prévalu. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Nos concitoyens et trois millions d'Européens vivant au Royaume-Uni voient la quasi-totalité de leurs droits préservés et entérinés dans un accord international. Notre marché commun est protégé et renforcé. Nos entreprises, nos agriculteurs et nos viticulteurs continueront à avoir un accès aux marchés britanniques sans tarif ni quotas, et avec la certitude qu'ils seront protégés contre toute concurrence déloyale nourrie de dumping social ou environnemental. Notre secteur des services dispose d'un cadre clair et opérationnel, et bénéficie déjà de relocalisations importantes. Notre Union européenne, en d'autres termes, est confortée. Les intérêts individuels de chacun de ses États membres sont préservés grâce à l'unité sans faille dont ils ont fait collectivement preuve au cours de cette épreuve.

Le succès et la conclusion de cette négociation appellent deux questions. La première est de savoir quels enseignements vous tirez, pour le fonctionnement de notre Union, de ce succès dont vous avez été l'un des acteurs-clés. Une transparence constante et accrue, l'échange permanent avec les parlements nationaux, la définition de priorités absolues et non négligeables doivent-ils servir de modèle aux négociations à venir ? La deuxième question porte sur l'avenir de notre relation bilatérale avec le Royaume-Uni, qui demeure un partenaire et un allié international majeur, tout particulièrement pour notre sécurité et notre défense collectives. Quelle est la stratégie du Gouvernement pour relancer cette relation bilatérale qui a indéniablement souffert ces dernières années ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

**M. Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.** Je vous remercie de cette question et de votre engagement personnel tout au long de cette négociation. Nous avons conclu en fin d'année, au nom de l'Union européenne, un accord qui me semble bon de trois points de vue, tous français et européen.

D'abord, il défend dans la durée nos intérêts fondamentaux en matière de protection de nos pêcheurs et de la pêche française. Annick Girardin et moi-même aurons encore à mener cette négociation pour l'avenir, afin de protéger nos entreprises avec des conditions de concurrence équitables, uniques dans un accord commercial conclu par l'Union européenne. Il s'agira également, vous l'avez aussi rappelé, de protéger, ainsi du reste que nous le faisons dès avant la conclusion de cet accord fin décembre, les droits de nos concitoyens, qui sont plus

de 300 000 au Royaume-Uni, où se trouvent au total plus de trois millions d'Européens. Ils veulent en effet continuer à vivre dans ce pays, comme nous le leur avons garanti, et nous les accompagnons, avec nos autorités consulaires, pour achever ces démarches, jusqu'au 30 juin prochain.

Nous avons aussi préservé, et c'est le deuxième aspect central, l'unité européenne tout au long de cette négociation. Ce n'était pas acquis : souvenons-nous des appels ou des craintes de délitement de l'Union que nous avons entendus après le référendum de 2016. Cela ne s'est pas produit, au contraire : nos liens se sont resserrés.

Nous avons aussi créé, et c'est important pour l'avenir, un cadre de coopération essentiel avec le Royaume-Uni. J'en tire plusieurs leçons et plusieurs méthodes. D'abord, celle de la coopération européenne menée sous l'égide de Michel Barnier (« Ah ! » *sur les bancs du groupe LR*), que la France a soutenu à chaque instant, afin de parler à tout le monde et de garantir cette unité. Nous devons prolonger cette méthode de dialogue avec tous nos partenaires, pour associer aussi les parlementaires européens et les parlementaires nationaux à chaque étape des grandes négociations européennes. Surtout, nous avons montré avec cet accord que, sur le plan commercial par exemple, nous pouvions avancer pour défendre mieux nos intérêts de consommateurs et de producteurs. Nous aurons maintenant à compléter cet accord : c'est le défi de l'année à venir, notamment en matière de sécurité et de défense, pour garantir une relation stratégique essentielle, bilatérale et européenne, avec le Royaume-Uni. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Alexandre Holroyd](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3772

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 février 2021](#)